

Burhinus oedicnemus

© MNHN-CBNBP/R. Dupré



© Louis-Marie Préau LPO

Description de l'espèce

D'une taille de 40 à 45 cm, il possède une envergure d'environ 80 cm. De couleur brune, il passe facilement inaperçu sur les terrains découverts. Quand on le dérange, il prend la fuite en courant le corps et la tête à l'horizontale. Ses gros yeux jaunes montrent son adaptation à la vie crépusculaire et nocturne. En vol, on remarque deux barres claires sur les ailes sombres. Nos populations sont migratrices et se rendent en Espagne ou en Afrique du Nord pour hiverner.

Observation

Dès la fin mars et jusqu'en juin, il se repère aisément au chant qu'il émet à la tombée de la nuit.

Les mâles cantonnés défendent leur territoire.

Les femelles sont plus discrètes lors de la nidification, mais elles nichent dans des zones dégagées et on peut les observer en train de couvrir.

Cet oiseau très mimétique reste tout de même assez difficile à dénombrer.

Distribution et effectifs

L'Œdicnème criard est encore assez commun dans notre région.

Les dernières estimations d'effectifs pour la région Centre sont de 500 à 900 couples en 1993. La population française, de 5000 à 9000 couples, est surtout localisée dans le Centre-Ouest de la France, en Champagne-Ardenne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette population a fortement chuté ces dernières années (entre 20 et 50%) et le déclin est généralisé dans toute l'Europe. L'Œdicnème a même disparu des Pays-Bas et d'Allemagne.

Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

L'Œdicnème vit sur des terrains pauvres en végétation, généralement sableux ou caillouteux. Il affectionne également les zones agricoles où il s'installe dans les jachères ou les cultures tardives (maïs, tournesol...). Certaines populations nichent dans les vignes. L'espèce profite aussi des terrains en déprise agricole.

En région Centre, l'Œdicnème affectionne tout particulièrement les plaines cultivées. Ces zones sont accueillantes, notamment par leur physionomie. Cependant, des nichées sont détruites chaque année par des travaux liés à l'agriculture.

Les jachères de type "outardes" et les jachères "environnement faune sauvage" sont attractives pour cette espèce. Il faut éviter les travaux sur ces parcelles aménagées, dès le mois d'avril et jusqu'à fin août.

Des pratiques agricoles moins intensives, avec des parcellaires plus variés, des apports en intrants et pesticides plus raisonnables, permettraient sans doute de freiner le déclin de l'espèce.

Enfin, il existe des petites populations vivant sur des milieux naturels (grandes pelouses calcaires, gravières naturelles dans le bassin de la Loire...). Il faudrait protéger ces milieux en maintenant les milieux ouverts.